

Projet d'aménagement de la route express



Vincent Saulnier
Vice-Président du Conseil
départemental de la Mayenne

« Parce qu'un projet de cette ampleur ne peut réussir sans l'adhésion et la participation de ceux qui vivent, travaillent et entreprennent sur le territoire, nous avons engagé depuis 2025 un dialogue soutenu avec l'ensemble des parties prenantes : l'association Avenir RD962, les riverains, les usagers, les entreprises, les artisans, les commerçants et les représentants du monde agricole. »

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre avec la définition des scénarios d'aménagement. Les choix retenus devront répondre à plusieurs exigences : améliorer la sécurité, fluidifier les déplacements, soutenir le développement économique et préserver la qualité de vie. »

Retour sur la concertation

Depuis le lancement de la démarche, le Département a souhaité construire ce projet en associant largement les acteurs du territoire. Des rencontres avec les élus, les habitants, les représentants du monde économique et agricole, ainsi que plusieurs ateliers de concertation, ont permis de recueillir les attentes, les préoccupations et les connaissances locales afin d'enrichir les études.

Les échanges ont fait émerger plusieurs attentes fortes, comme l'importance accordée à la sécurisation des déplacements, la pérennisation des exploitations agricoles, le respect du cadre de vie, la préservation de l'attractivité pour l'activité économique et l'exemplarité pour la protection de la biodiversité. Ces contributions constituent une base essentielle pour orienter les études et alimenter la comparaison des différentes solutions.



Atelier de Sacé du 24 juin 2025



Atelier de Chalons-du-Maine du 19 juin 2025



Adrien Mottais
Président de Mayenne
Communauté, Maire de Mayenne

« L'objectif principal de ce projet d'aménagement est de renforcer la sécurité routière et d'optimiser la fluidité de la circulation. C'est le fruit de notre engagement commun à soutenir le développement, l'accessibilité et l'attractivité de notre territoire, tout en étant attentif à une co-construction avec les acteurs concernés. Ensemble, imaginons ce futur aménagement routier. »

« La concertation multifactorielle autour du projet d'aménagement est une chance réelle pour notre territoire. Basée avant tout sur l'écoute et la concertation, elle enrichira les solutions qui permettront de sécuriser cet axe stratégique majeur, d'améliorer la qualité du trafic pour tous les usagers et de renforcer le bassin de vie du nord Mayenne. »



Mickaël Delahaye
Conseiller départemental du
Canton de Lassay-les-Châteaux,
Maire de Commer

Retour sur cette dernière année, et la suite...

Etudes techniques

Les études techniques se poursuivent pour définir les différentes solutions d'aménagement qui seront comparées de manière objective avant tout choix du maître d'ouvrage. L'analyse comparative conduite sur ces scénarios alimentera les prochains temps d'échange avec le public, prévus à partir de l'automne 2026.

Ateliers de concertation - Fin 2026

ATELIERS DE CONCERTATION AUTOUR DES PARTIS D'AMÉNAGEMENT

Ces ateliers permettront aux participants d'échanger sur les partis d'aménagement envisagés afin d'enrichir les études et de contribuer à la définition du projet. Ils seront organisés :

- **Mardi 17 novembre 2026 - 18h30**, à Sacé, (salle communale)
- **Jeudi 19 novembre 2026 - 20h**, à Martigné-sur-Mayenne, (salle des loisirs)
- **Jeudi 3 décembre 2026 - 20h00**, à Commer, (salle polyvalente)



Inscription
en ligne
via le QR Code



Il sera également possible de s'inscrire directement en mairie jusqu'au 6 novembre 2026.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

LES ATELIERS

Les ateliers de fin 2026 permettront de recueillir les contributions du public, complétées par des réunions thématiques avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques.

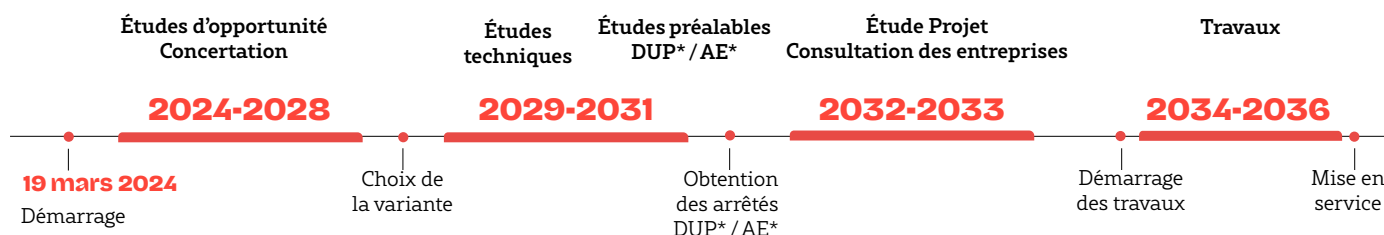
COPIL ET RÉUNION PUBLIQUE

Les conclusions de cette concertation seront présentées au comité de pilotage (COPIL), qui validera les variantes d'aménagement à approfondir, et organisera une réunion publique au printemps 2027 pour les présenter.

DOSSIER DE CONCERTATION

Un dossier de concertation et des registres seront mis à disposition afin de recueillir les observations du public, sur les différentes variantes envisagées, en vue du bilan de la concertation.

Calendrier



*AE : Autorisation Environnementale *DUP : Déclaration d'Utilité Publique

Toute l'actualité sur le déroulement des études préalables et l'ensemble des modalités envisagées pour la consultation des publics seront relayés sur [maymobilitate.fr](https://www.maymobilitate.fr)